

SANTÉ/EMPLOI : une charte régionale de partenariat et de coopération entre la Carsat et Présanse Hauts-de-France

La [CAISSE D ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL](#) / **T** : 09.65.30.12.77 Hauts-de-France et [PRESANSE HAUTS DE FRANCE](#) / **T** : 03.20.12.83.00, réunissant huit services de prévention et santé au travail de la région, ont signé une nouvelle charte régionale de partenariat et de coopération dans l'objectif d'optimiser et renforcer la prévention santé au travail des salariés, le 9 janvier 2023. www.presanse-hautsdefrance.fr